

Motion contre la masterisation du département d'anglais de l'Université de Rouen

Le département d'études anglophones de l'Université de Rouen, réuni en conseil restreint le jeudi 28 janvier 2010, décide de répondre positivement à l'appel de la Coordination nationale des universités du 25 janvier et du département d'études anglophones de Paris Ouest Nanterre. Nous refusons donc de participer à la mise en place de la réforme de la formation des enseignants, imposée par le gouvernement contre l'avis unanime des universitaires (motions de nombreux CA et au CNESER du 21 décembre).

Nous réaffirmons notre opposition à une réforme qui menace l'Education nationale dans son fonctionnement et ses fondements, sacrifie la formation disciplinaire et pédagogique, généralise la précarisation de notre profession et affaiblit les masters de recherche de l'enseignement supérieur. Nous rappelons que nous sommes toujours ouverts à une véritable concertation sur les contenus des concours à condition que, contrairement à l'année dernière, notre avis soit écouté et que le gouvernement ne passe pas outre aux commissions qu'il met lui-même en place.

Nous en appelons à tous les départements et UFR de notre université pour qu'ils prennent une position similaire et demandent à nos Conseils centraux de répondre à l'appel des Conseils centraux de Paris 8 et aux motions des Universités de Lyon 2 et de Provence.

Nous appelons tous nos collègues à refuser de mettre en place la réforme par tous les moyens à notre disposition :

- refuser de préparer des maquettes adaptées à la finalité des nouveaux concours ;
- intervenir dans chaque conseil pour bloquer leur élaboration et leur remontée ;
- refuser de participer à la mise en place des épreuves écrites des concours 2011, prévues de septembre à décembre 2010 ;
- refuser de collaborer avec les rectorats pour mettre en place les remplacements déguisés en stages ;
- nous adresser aux enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire mais aussi aux parents d'élèves pour les alerter sur les conséquences nocives de cette réforme sur la qualité de la formation des enseignants.

Texte adopté à l'unanimité.